



Que faire pour la sécurité de mes enfants?

Par **katounette100**, le **10/07/2009** à **15:11**

Bonjour, je suis séparé depuis un an de mon ex concubin. Je suis parti avec mes 3 enfants. Un jugement a été prononcé le 7 mai et depuis il ne respecte pas l'ordonnance du juge. Il arrive en retard pour venir les chercher, il nous harcèle au téléphone pour venir chercher les enfants quand il veut. Il vient jusqu'en bas de chez moi pour agresser mon nouveau concubin, et me dire que si ça se passe pas comme il le veut il ne ramènera pas les enfants quand il les prend en weekend ou en vacances ou quand on lui présente pas quand il en a envie il fera placer les enfants. De plus il paraît qu'il s'est n'a plus de permis de conduire jusqu'en septembre pour venir chercher les enfants il paraît qu'il s'est fait arrêté pour alcool. Le juge lui a accordé de prendre ses enfants seulement s'il se faisait soigner pour ça. Pour cet été il a le droit à un mois de vacances avec les enfants. ET J'ai peur pour leur sécurité.. J'ai appelé le tribunal pour savoir quoi faire et il m'a dit d'attendre le mois de septembre.. Qu'est-ce que je peux faire? merci pour vos réponses